

Progetto FNRS 116900

Les structures syntaxiques de l'oral dans l'écriture italienne contemporaine (non littéraire). Une revisitation informationnelle et textuelle du phénomène.

L'écriture italienne contemporaine non littéraire s'est appropriée de structures syntaxiques que la norme traditionnelle relègue dans le domaine de l'oralité, et qui effectivement jusqu'à il y a cinquante ans appartenaient, à quelques exceptions près, seulement à l'oralité. C'est une donnée incontestable, qui est de plus en plus débattue par les médias – qui mettent en scène des confrontations passionnées entre les nostalgiques des symétries formelles de la langue du passé et les défenseurs d'une langue souple plus adéquate aux exigences communicatives d'aujourd'hui – et par les enseignants, qui ne savent plus comment et jusqu'où corriger les copies de leurs élèves. En général, les réflexions auxquelles on est confronté – même celles provenant de spécialistes – sont caractérisées par toute sorte de simplifications et d'erreurs d'évaluation tant quantitatives que qualitatives.

Partant de la bibliographie courante, le Projet de recherche envisagé entend analyser ce phénomène remarquable en étudiant de manière rigoureuse et détaillée (*i*) l'ampleur de la présence de la syntaxe de l'oral dans l'écrit contemporain, (*ii*) les formes de sa manifestation, (*iii*) ses raisons d'être de caractère fonctionnel. Il est d'ores et déjà évident que l'étude devra poser une distinction cruciale entre : des manifestations de l'oral stables et hautement diffusées, qui sont imperceptibles pour les écrivains et les lecteurs ne connaissant pas les (ou ne pensant pas aux) normes traditionnelles codifiées dans les grammaires ; des manifestations de l'oral plus 'visibles', caractérisant l'écriture fonctionnelle (qui se veut) 'brillante', qui recherche la co-présence de toutes les variétés de la langue contemporaine (scientifique, orale, littéraire, technique etc.) ; des manifestations de l'oral – surtout, mais pas seulement, dans les productions d'élèves – non contrôlées, trahissant en réalité tout simplement l'incapacité d'utiliser la langue de manière cohérente.

Le bagage de connaissances que nous avons construit lors de la première phase du Projet, ainsi que l'habileté analytique minutieuse développée, nous offrent des instruments puissants, et pour beaucoup d'aspects résolutifs, pour examiner le phénomène de l'oral dans l'écrit. Comme le montrent nos publications, ce bagage comprend : premièrement un modèle de l'organisation informationnelle de l'énoncé écrit et de l'architecture du texte écrit, avec une analyse approfondie des effets interprétatifs de tous les niveaux linguistiques (lexique, morphologie, syntaxe, ponctuation) ; deuxièmement, une connaissance détaillée des différents types d'écriture fonctionnelle ; et troisièmement une compréhension profonde de la nature linguistique (lexicale, syntaxique, prosodique) de la communication orale.

Comme le suggère l'ouvrage collectif que nous avons publié en 2006, l'ensemble de ces connaissances nous permet un avancement significatif par rapport aux positions courantes, et ceci aussi bien dans une perspective descriptive que dans une perspective explicative. (i) *Le point de vue descriptif*. Nous allons pouvoir montrer tout d'abord la grande complexité des structures syntaxiques envisagées (derrière une structure syntaxique apparemment identique, il y a souvent tout un paradigme de formes différentes, pourvues de valeurs informationnelles différenciées, de sorte que les jugements sur les 'échanges linguistiques' entre oral et écrit doivent toujours être émis avec une grande prudence). Dans la même perspective, nous allons aussi montrer que l'on ne peut pas interroger la présence de la syntaxe orale dans l'écriture sans examiner ses relations avec la prosodie, que la ponctuation ne peut restituer que de manière partielle et sous-spécifiée (l'écriture dans certains cas opère en effet des modifications morpho-syntaxiques pour restituer toute la variété prosodique qui, à l'oral, peut intéresser une même configuration superficielle). (ii) *Le point de vue explicatif*. Dans la première phase de notre recherche, nous avons montré que : (a) à l'écrit, le choix de l'ordre des constituants, de la structure syntaxique de l'énoncé (phrase simple, complexe, coordination, subordination etc.) et de ses combinaisons avec la ponctuation a une motivation de base de nature informationnelle et textuelle ; (b) les articulations informationnelles de l'oral et de l'écrit, bien que modelées selon le même moule hiérarchique, sont soumises à des exploitations fonctionnelles foncièrement différentes : illocutoires et interactionnelles dans le premier cas, textuelles dans le deuxième. Or, la combinaison de ces deux acquis sera un instrument précieux pour expliquer l'étendue, la nature et les formes de la pénétration de la syntaxe orale dans l'écrit. Étant donné un paradigme significatif de structures syntaxiques, nous pourrions dire par exemple pourquoi, et où, l'écriture ne peut pas se contenter de ses propres alternatives 'canoniques' acceptées par la norme traditionnelle et doit puiser dans le bassin de l'oral ; nous pourrions expliquer aussi les raisons fonctionnelles pour lesquelles, dans le passage de l'oral à l'écrit, il y a des structures qui ont plus de 'succès' que d'autres (elles ont une majeure malléabilité fonctionnelle) ; il nous sera aussi aisé de montrer que, étant donné la même structure, le transfert vers l'écriture produit typiquement une rigidité interprétative inconnue à l'oral ; nous expliquerons aussi pourquoi certaines structures provenant de l'oral subissent néanmoins une certaine complexification (paradoxalement, souvent le prêt de structures de l'oral va dans le sens d'une complexification, et non pas d'une simplification...) : dans le champ de l'écriture, les modulations informationnelles produites à l'oral directement par la prosodie doivent être récupérées via la combinaison de morphologie, syntaxe, ponctuation.

Le présent Projet offre donc une revisitation profonde du phénomène contemporain de la présence de structures syntaxiques de l'oral dans

l'écriture italienne non littéraire, produisant un avancement descriptif, explicatif et permettant aussi de faire des pronostics sur l'évolution du phénomène à moyen et long terme. Son intérêt va, par ailleurs, bien au-delà des frontières de la linguistique italienne. D'un point de vue théorique, les réflexions qu'il comporte sont pertinentes pour la linguistique des autres langues romanes et pour la linguistique générale. Ses conclusions sont, en outre, autant d'instruments pour que les enseignants d'italien des écoles secondaires puissent adopter une conduite cohérente lors de leur travail de correction et intervenir dans le débat public d'une manière plus rationnelle.